



L'école des Sept-sommets souhaite partager son plan de rentrée basé sur les exigences du ministère de l'Éducation et du bureau provincial de la santé publique.

Dans le cadre du [plan en cinq étapes du gouvernement](#), l'école reprendra sous l'étape 2 en septembre. L'enseignement à plein temps aura lieu au sein de **groupes d'apprentissage composés d'un maximum de 60 élèves**. Le plan proposé, qui nécessite l'approbation du ministère de l'Éducation, contribuera à assurer le retour à l'école en toute sécurité pour les élèves et le personnel.

### **Rentrée scolaire**

Le ministère de l'Éducation s'attend à ce que tous les élèves soient présents en salle de classe. Toutefois si votre enfant a besoin d'accommodements pour des raisons médicales (ou un membre de votre famille a une système immunitaire fragile), veuillez en informer l'administration de l'école, qui vous fera parvenir un formulaire d'accès à l'apprentissage 100 % à distance.

Des mesures de santé et de sécurité seront mises en place avant le retour des élèves à l'école.

La direction de l'école contacteront les familles des élèves avec des détails spécifiques sur les horaires scolaires ainsi que sur les séances d'orientation sur la santé et la sécurité pour les élèves et leurs familles.

La séance d'information Zoom aura lieu le mercredi 2 septembre de 16h à 16h30.

Le lien pour participer à la rencontre est : <https://csf.zoom.us/j/64594749856>

Le mot de passe pour se connecter est : 108591

Le transport scolaire sera offert sous la base habituelle en assurant la sécurité de tous.

Comme annoncé précédemment par le gouvernement, les deux premiers jours de l'année scolaire (8 et 9 septembre) serviront à accueillir le personnel des écoles. Pendant ce temps, ils passeront en revue toutes les mesures de santé et de sécurité et contacteront les élèves et leur famille avec des détails spécifiques sur la première semaine de présence des élèves.

Les groupes d'apprentissage de l'école des Sept-sommets seront organisés comme suit :

Groupe d'apprentissage A : classe de 4 ans, maternelle, 1<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> année

Groupe d'apprentissage B : 4<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> année



## Mesures de santé et de sécurité

Des directives révisées en matière de santé et de sécurité ont été fournies aux conseils scolaires de la province par le Ministère de l'éducation et seront mises en place dans toutes les écoles pour le début de l'année scolaire. Les mesures prescrites sont similaires aux mesures mises en place en juin. Les élèves, leurs familles et le personnel peuvent s'attendre entre autres à :

- Nettoyage accru des locaux.
- Lavage / désinfection fréquente des mains.
- Rappels pour réduire les contacts physiques et maximiser la distance physique dans toutes les écoles.
- Rappels fréquents sur l'étiquette respiratoire.
- Évaluations quotidiennes des symptômes reliés à la COVID-19 pour tous les membres du personnel et les élèves.
- Le début des classes, la récréation et les pauses pourraient également être décalés.
- Chaque élève de la 7<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> et membre du personnel recevra deux masques réutilisables à leur retour à l'école.
- Comme en juin, l'entrée dans toutes les écoles sera limitée au personnel et aux élèves. Les autres visiteurs peuvent demander un rendez-vous auprès des bureaux de l'école.
- Toutes les mesures de santé et de sécurité prescrites par le ministère de l'Éducation et les autorités de santé publique seront mises en place.
- Tous les membres du personnel et les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année devront porter des masques lorsque la distanciation physique ne pourra pas être respectée comme dans certains couloirs ou dans l'autobus.
- Les élèves et le personnel qui souhaitent porter des masques en classe pourront le faire.
- L'accès aux écoles sera limité au personnel et aux élèves. Les autres visiteurs peuvent demander un rendez-vous au bureau de l'école.
- La direction de la circulation dans les espaces communs sera indiquée à l'aide de flèches au sol et/ou de panneaux de direction.
- Augmentation de la fréquence de changement des filtres des systèmes de ventilation.
- Augmentation de la prise d'air externe dans les écoles
- Lorsque possible, l'ouverture des fenêtres sera faite.
- Maximisation des activités extérieures.